

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE
SERVICE DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION
SECRETARIAT GENERAL
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,
EQUIPMENT AND MAINTENANCE
SERVICE OF CONTRACTS

DECISION N° 00097/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU 25 JUIL 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/MINJEC/CIPM/2025 DU 09 JUIN 2025 POUR A LA FOURNITURE DU MOBILIER AU BATIMENT SIEGE ABRITANT LES SERVICES DU FONDS DE GARANTIE AUX JEUNES ENTREPRENEURS (FOGA-JEUNES) SIS AU QUARTIER NKOLNDONGO A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°0014/AONO/MINJEC/CIPM/2025 DU 09 juin 2025 relatif à la fourniture du mobilier au Bâtiment siège abritant les services du Fonds de Garantie aux Jeunes Entrepreneurs (FOGA-JEUNES), sis au quartier Nkolndongo à Yaoundé, (En Procédure d'Urgence) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-après retenue est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	RESULTAT EVALUATION	OBSERVATIONS	MONTANT TTC (EN FCFA)	CONCLUSION
Confort House Sarl BP 13959 Ydé Tél : 699 911 398	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	49 999 140	Retenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 25 JUIL 2025

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono



Mounouma Tautou